

COMMUNE DE VILLERS LA CHEVRE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix mars, à 20 h, le conseil municipal de la Commune de Villers la Chèvre légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Alain DYE PELLISSON, Maire à huit clos.

Présents : MM. Alain DYE PELLISSON, Bernard GOFFARD, Dominique THILL, Claude FORTEMPS, Gilles KREMER, Bernard HAMIAUX, Jean HALSDORF, Eric LAMBERT, Fabrice TOLLE, Sylvain TASSIN et Mmes Sylviane VUERICH, Aurélie BRAGEUL et Joëlle BINOT.

Absents excusés : MM Jean-Marc CHARPENTIER et Daniel BALLIET.

M Daniel BALLIET a donné procuration à M. Bernard HAMIAUX.

M Jean-Marc CHARPENTIER a donné procuration à M Dominique THILL.

Un scrutin a eu lieu, M. Bernard GOFFARD a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du compte administratif 2020 ;
- 2- Approbation du compte de gestion 2020 ;
- 3- Affectation du résultat d'exploitation 2020 ;
- 4- Subvention communale 2021.

DÉLIBÉRATION 2021-12 : Approbation du compte administratif 2020

Après délibération le Conseil Municipal approuve le compte administratif de la Commune, exercice 2019, tel que résumé ci-dessous et présenté par Monsieur Bernard GOFFARD, adjoint au Maire, le Maire s'étant retiré lors du vote :

Investissement :

Résultat à la clôture de l'exercice précédent :	- 64 498,48 €
Solde d'exécution :	78733,57€
Résultat de clôture :	14 235,09 €

Fonctionnement :

Résultat à la clôture de l'exercice précédent :	372 240,11 €
Part affectée à l'investissement	69 498,48 €
Solde d'exécution :	24 633,72 €
Résultat de clôture :	327 375,35 €

Restes à réaliser 2020 31 200,00 €

Résultat de clôture : 310 410,44 €

Adoptée à l'unanimité

DÉLIBÉRATION 2021-13 : Approbation du compte de gestion 2020

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Alain DYE-PELLISSON, Maire.

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Adoptée à l'unanimité

DÉLIBÉRATION 2021-14 : Affectation des résultats 2020

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Alain DYE-PELLISSON, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2020 :

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	24 633,72
- un excédent reporté de :	302 741,63
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	327 375,35
- un déficit d'investissement de :	14 235,09

- un déficit des restes à réaliser de :	31 200
Soit un besoin de financement de :	16 964,91

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2018 : EXCÉDENT	327 375,35
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSEVE (1068)	16 964,91
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	310 410,44

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DEFICIT	14 235,09
---	-----------

Adoptée à l'unanimité

Subvention communale 2021

Délibération reportée